



Service Affaires Scolaires

Le Breuil

Inscription dans l'école maternelle ou élémentaire ANNÉE SCOLAIRE 20.. / 20..

Mme, M.
Adresse :
Code postal et Ville :
Adresse mail :
 :

solicite l'inscription de l'enfant (nom et prénom) :

né(e) le :
actuellement scolarisé à l'école :
afin qu'il soit admis dans le groupe scolaire du Breuil.
à compter de :
alors qu'il dépend de l'école

Parents :

Profession du père et employeur :
Profession de la mère et employeur :

pour le motif :

.....
.....

demande d'inscription en régularisation suite à déménagement. Article L212-8 du Code de l'Education « La scolarisation d'un enfant dans une école d'une commune autre que sa commune de résidence ne peut être remise en cause par l'une ou l'autre d'entre elle avant le terme soit de la formation préélémentaire, soit de la scolarité primaire de cet enfant commencées ou poursuivies durant l'année scolaire précédente dans un établissement scolaire du même cycle de la commune d'accueil »

obligations professionnelles des parents et absence de moyens d'accueil et de restauration scolaire, ou de l'une de ces deux prestations, dans la commune de résidence.

raisons médicales.

inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement maternelle ou élémentaire de la même commune

Mentions d'information RGPD :

Je prends acte que la ville du Breuil, représentée par son Maire en exercice Madame CORDELIER Chantal, Responsable du traitement, collecte, enregistre et traite différentes données à caractère personnel que j'ai renseignées dans ce formulaire ou dans les documents remis.

Je prends note que les données recueillies répondent aux finalités de gestion administratives des affaires scolaires. Les données concernées seront conservées pendant 1 an après la fin de scolarité de votre enfant et seront également transmises à votre commune de résidence.

Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la charte de protection des données personnelles de la Ville du Breuil, disponible sur le site internet de la ville du Breuil à l'adresse suivante : www.lebreuibourgogne.fr (Démarches / RGPD) ou sur le panneau d'affichage de l'Hôtel de Ville.

A LE BREUIL, le
Signature du demandeur,

Commune de résidence : _____

Ecole : _____

AVIS du Directeur sur les capacités d'accueil :

- Accueil possible Oui
 Non

A _____ le _____

Le Directeur,

Commune de résidence : _____

AVIS DU MAIRE :

- Avis favorable
 Avis défavorable

à l'inscription dans un groupe scolaire du BREUIL

A _____ le _____

Le Maire,

□ Avis du Directeur de l'Ecole demandée par les parents :

Ecole _____

- Accueil possible
 Accueil non possible

A _____ le _____

Le Directeur,

Cadre réservé à la Mairie du BREUIL

Renseignements concernant le groupe où l'enfant devrait être scolarisé
sur la commune de résidence des parents

Commune de : _____

Ecole : _____

Adresse : _____

Existe-t-il :

- une garderie annexée à l'école ou à la section maternelle
 - un service de restauration scolaire
-

DECISION DU MAIRE DU BREUIL

- Inscription acceptée
dans le groupe scolaire : _____

- Avis défavorable

Motif :

LE BREUIL, le

Le Maire,